



**BONNE TERRE**  
LYCÉE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ

## CHARTRE D'UTILISATION DE L'INTERNET, DES RÉSEAUX ET DES SERVICES MULTIMÉDIA AU LYCÉE AGRICOLE BONNE TERRE

En acceptant le règlement de l'établissement, l'élève et ses parents reconnaissent avoir pris connaissance de la charte d'utilisation de l'internet des réseaux et des services multimédia du LEAP Bonne terre et s'engagent à en respecter les termes.

### PREAMBULE

La Charte définit les conditions générales d'utilisation **dans un cadre pédagogique et éducatif**, de l'internet, des réseaux et des services multimédias au sein de l'établissement scolaire en précisant le cadre légal, afin de sensibiliser et de responsabiliser l'Utilisateur.

### 1 Respect de la législation

L'internet, les réseaux et les services de communication numérique ne sont pas des zones de non-droit. **RESPECTER LA LEGISLATION EST UNE OBLIGATION.**

Outre l'atteinte aux valeurs fondamentales de l'Éducation, sont également (mais pas exclusivement) interdits, et le cas échéant sanctionnés par voie pénale :

- l'atteinte à la vie privée d'autrui;
- la diffamation et l'injure;
- la provocation de mineurs à commettre des actes illicites ou dangereux, le fait de favoriser la corruption d'un mineur, l'exploitation à caractère pornographique de l'image d'un mineur, la diffusion de messages à caractère violent ou pornographique susceptibles d'être perçus par un mineur;
- l'incitation à la consommation de substances interdites;
- la provocation aux crimes et délits et la provocation au suicide, la provocation à la discrimination, à la haine notamment raciale, ou à la violence;
- l'apologie de tous les crimes, notamment meurtre, viol, crime de guerre et crime contre l'humanité ; la négation de crimes contre l'humanité;
- la contrefaçon de marque;
- la reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit (par exemple extrait musical, photographie, extrait littéraire, ...), ou d'une prestation de droits voisins (par exemple interprétation d'une œuvre musicale par un artiste, phonogramme, vidéogramme, programme d'une entreprise de communication audiovisuelle) en violation des droits de l'auteur, du titulaire de droits voisins et/ou du titulaire des droits de propriété intellectuelle;
- les copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit, hormis une copie de sauvegarde dans les conditions prévues par le code de la propriété intellectuelle.

### 2 Description des services proposés

Le service concerne : internet, intranet, réseau, services multimédias, ressources numériques et informatiques, outils de travail collaboratifs, environnement numérique de travail, sites documentaires ... liés aux technologies de l'information et de la communication répondant à un objectif pédagogique et éducatif. L'utilisation à d'autres fins est susceptible de relever de l'abus de confiance.

L'accès aux services offerts peut avoir lieu :

- soit depuis les locaux de l'Établissement par exemple : salle informatique, cdi...
- soit par un accès individuel à partir de toute machine connectée à internet.

### 3 Définition et droits de l'Utilisateur

L'accès aux services et ressources multimédias, par l'utilisateur, nécessite l'acceptation de la présente charte, un identifiant et un mot de passe strictement personnels et confidentiels (ceux-ci ne peuvent en aucun cas être cédés à un tiers à quelque titre que ce soit). L'identifiant et le mot de passe sont fournis par le professeur principal ou à défaut par le professeur ou le responsable d'informatique. L'Utilisateur peut demander à l'Établissement la communication des informations nominatives le concernant et les faire rectifier conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

### 4 Engagements de l'Établissement

- Il fait bénéficier l'utilisateur d'un accès aux ressources et services multimédias
- Il s'oblige à respecter toutes les règles protectrices des intérêts des tiers et de l'ordre public et à informer les autorités d'activités illicites qu'il pourrait constater.
- Il s'oblige à prévenir ou à faire cesser toute violation des droits d'un tiers,
- Il s'oblige à donner un accès, pour les destinataires de ses services et pour les autorités publiques, aux informations les identifiant: nom, adresse,
- Il s'efforce de maintenir accessible le service, sans obligation d'y parvenir (maintenance informatique...).

- Il peut mettre à la disposition de l'Utilisateur un service de messagerie électronique sans obligation de fonctionnement permanent, ni de garantie de la qualité des informations passant par ces services, et n'exerce aucune surveillance ni responsabilité sur le contenu des messages envoyés et reçus.
- L'Etablissement et les équipes pédagogiques se doivent de protéger les élèves en les accompagnants dans leur utilisation du réseau. L'utilisation par les élèves doit être si possible précédée d'explications/instructions/ (charte, consignes de sécurité, règles de protection des œuvres et de la vie privée).
- L'Etablissement s'engage à respecter les règles légales de protection de données à caractère personnel de l'utilisateur.
- L'Etablissement se réserve le droit d'accéder à tout contenu hébergé par les services de l'établissement dans un but pédagogique, de protection de sécurité et **de respect des conditions d'utilisation des services**.
- Il peut suspendre l'usage d'un service par un Utilisateur en cas de non-respect de la Charte
- Des contrôles techniques peuvent être effectués soit dans un souci de protection des élèves (contrôle des sites visités), soit dans un souci de sécurité ou de maintenance du réseau et/ou des ressources informatiques (analyse et contrôle des échanges et des ressources, dans le respect de la législation applicable, soit dans un souci de respect des conditions d'utilisation.

## 5 Engagements de l'Utilisateur

Chaque utilisateur s'engage à :

- respecter les règles relatives à la protection des libertés individuelles, au respect de la vie privée et notamment le secret de la correspondance, la protection du droit à l'image, et la protection des mineurs.
- respecter les règles relatives aux droits d'auteur :
  - les œuvres publiées (textes, photos, images, dessins, musiques, ...) sur site sont protégées au même titre que toute œuvre. (l'utilisateur doit mentionner pour chacun des documents concernés une information sur leurs propriétés intellectuelles : nom, qualité? auteur, date de création, caractère original ou adapté, sources du document, et les modes d'utilisation autorisés. Dans certains cas, les références précises de la source peuvent suffire).
  - toute copie de logiciel est strictement interdite, exceptée la copie de sauvegarde.
- respecter les règles de bon usage de l'outil informatique **dans sa finalité éducative et pédagogique en évitant toute saturation et tout détournement à des fins personnelles**.
- prendre soin du matériel informatique qu'il utilise, ne pas en démonter ou en intervertir les composants, ne pas manipuler les câbles d'alimentation et de connexion des périphériques à l'unité centrale, et du poste au réseau.
- respecter les procédures de mise en route et d'arrêt indiquées par son professeur.
- ne pas masquer sa propre identité, par l'utilisation de pseudonymes, ou s'approprier celle d'autrui.
- respecter les ressources appartenant à d'autres utilisateurs en s'interdisant d'y accéder, de se les approprier, de les altérer ou de les détruire.
- respecter strictement la sécurité du réseau sans essayer de la contourner.
- ne pas interrompre le fonctionnement normal du réseau ou de saturer les ressources.
- ne pas divulguer les informations (nom d'utilisateur et mot de passe) permettant la connexion aux ressources. Dans ce cas sa responsabilité est également engagée.
- ne pas installer des programmes virus ou générateur de virus ou des programmes contournant la protection des logiciels, **ni aucuns autres programmes sans autorisation**.
- ne pas se connecter volontairement à un site proposant des achats de biens et/ou de services en ligne, sauf dans le cadre d'une activité pédagogique, et dans ce cas, ne pas procéder à un quelconque achat par ce moyen.
- se connecter volontairement sur un site uniquement s'il y est autorisé (notamment les sites de dialogues ou réseaux communautaires), et en aucun cas tenter d'accéder à des sites au contenu raciste, pornographique ou incitant à la violence. Toute connexion à un site illicite ou non autorisé devra être signalée immédiatement.
- n'utiliser des listes d'adresses de messagerie/liste de diffusion que dans le cadre d'objectifs pédagogiques ou éducatifs.
- à ne pas faire de publicité sur des produits ou services du commerce **sans l'autorisation explicite de l'établissement**.
- informer de toute perte, de toute tentative de violation ou de problèmes liés à l'utilisation de ses codes ou du système.
- respecter les règles de déclaration des fichiers nominatifs à la **C.N.I.L.**

## 6 Non respect de cette charte

La Charte ne se substituant pas au règlement intérieur de l'Établissement, le non-respect des principes établis ou rappelés par la Charte pourra donner lieu à une limitation ou une suppression de l'accès aux Services, à des sanctions disciplinaires prévues dans les règlements de l'Établissement, à des sanctions pénales prévues par les lois en vigueur.

**En acceptant le règlement de l'établissement, l'élève et ses parents reconnaissent avoir pris connaissance de la charte d'utilisation de l'internet des réseaux et des services multimédia du LEAP Bonne terre et s'engagent à en respecter les termes.**